

**SITUATION : PROVINCE DE HAINAUT
ENTITE DE PONT-A-CELLES
SECTION DE THIMEON**

PROPRIETE DE :

PLAN DE DIVISION

Objet : Plan d'une propriété, prise dans plus grande, sise au n°35 de la rue Malakoff, cadastrée ou l'ayant été Section B sous le n° 236 Z pour une contenance totale de 02 ares 50 centiares
CONTENANCE DE LA PARCELLE EMPRISE (sous liséré rouge au plan) : 01 are 73 centiares 25 décimilitaires

José CHARLIER
Géomètre-Expert immobilier
55 chaussée de Nivelles
6230 - Pont-a-Celles (Thiméon)
Tél. : 071/35.37.38 - Fax. : 071/37.16.32.

DATE : 24/11/1992
ECH. : 1 à 50
DOSSIER : 610
PLAN : 02

Le Géomètre,


CONDITIONS SPECIALES

La propriété faisant l'objet du présent plan surplombe la propriété voisine suivant l'assiette reprise au plan par les points I-II-III-IV-1 et ce, à compter de 3 m 00 au-dessus du niveau du pavement.

L'entretien et les réparations éventuelles de la toiture couvrant cette assiette serait à la charge exclusive du propriétaire du présent fonds.

Le présent fonds recevra, à titre de servitude, les eaux usées, fécales et les eaux de ruissellement de la plate-forme provenant du fonds voisin par la chambre de visite C.

Les frais ultérieurs de réparation et d'entretien de l'égoût commun, tant sous les fonds que sous la voie publique, seront partagés pour moitié entre les propriétés des

SITUATION CADASTRALE : 1 à 1.000



